



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de l'économie et de la formation
Service de l'industrie, du commerce et du travail
Placement public

Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Dienststelle für Industrie, Handel und Arbeit
Öffentliche Arbeitsvermittlung

Fiche d'information sur l'évaluation du projet Mesure 5 *job-coaching*

Le [Service de l'industrie, du commerce et du travail](#) (SICT) par sa section Placement Public (PP) est responsable de la gestion des Offices Régionaux de Placement (ORP). Dans le cadre du [Programme fédéral d'impulsion 2020-2024](#), visant à encourager l'intégration sur le marché du travail des Demandeurs d'Emploi (DE), la section PP a lancé un projet de formation de job-coaching.

L'objectif de ce projet est de former des spécialistes en insertion professionnelle (job-coach) par le biais d'une formation continue supérieure officiellement reconnue (CAS). Les conseillers en personnel (CP) peuvent ainsi renforcer durablement leurs compétences en matière de conseil et d'accompagnement du public-cible visé. En offrant aux DE concernés un soutien adapté à leurs besoins spécifiques, le projet vise à favoriser leur insertion rapide et durable sur le marché du travail.

Sur quoi l'évaluation porte-t-elle ?

Les bénéfices et effets de la formation continue en *job-coaching*.

Pourquoi cette évaluation est-elle réalisée ?

C'est une exigence du SECO, dans le cadre de la mise en œuvre et du financement de la Mesure 5 du Programme fédéral d'impulsion.

Cette évaluation a-t-elle des conséquences pour moi ?

Non, le traitement et l'analyse des données collectées ne servent ni à contrôler, ni à évaluer le DE et/ou les employeurs concernés.

Qui détermine le cadre de l'évaluation ?

Le SICT, en collaboration avec le prestataire chargé de l'évaluation du projet ([socialdesign](#)) et ce, selon les exigences du SECO.

Ai-je le droit de refuser de participer aux enquêtes ?

Oui et ce, à tout moment.

Qui peut voir et traiter les réponses des enquêtes ?

Seuls les collaborateurs du prestataire chargé de l'évaluation du projet ([socialdesign](#)).

Que se passe-t-il lors de l'analyse des données collectées ?

Les données sont combinées avec les données de l'assurance chômage, puis complètement anonymisées, avant de faire l'objet d'une analyse. Elles peuvent également être utilisées à des fins statistiques.

Ainsi, aucune déduction ne peut être faite sur votre personne et vous ne pouvez pas être identifiés ou identifiables, puisqu'aucune donnée personnelle ou donnée personnelle sensible vous concernant n'y figure.

